



# SPA CLASSIC CAR CLUB

## THE CLASSIC CAR RALLY

# Cape Town to Namibia Classic 2021

## RÈGLEMENT ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

### A. RÈGLEMENT ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### Préambule

L'organisateur du rallye (ASBL S3C) n'agit pas en tant qu'organisateur professionnel de voyages. Son objectif est de rassembler des passionnés de véhicules anciens et amateurs de voyages afin de rationaliser les coûts de l'organisation d'une telle épreuve.

#### 1. Définition - Organisation

##### 1.1. Définition de l'épreuve

L'épreuve est un rallye (dénommé ci-après: Cape Town to Namibia Classic 2021 ») pour véhicules anciens avec pour objectif premier la découverte de la Namibie et de l'Afrique du Sud, sans aucune notion de vitesse, de régularité ou de chronométrage. Le strict respect du code de la route est d'ailleurs d'application.

##### 1.2. Comité d'organisation

Directeur : Monsieur Guy LIBENS

Directeur-Adjoint :

#### 2. Description de l'épreuve

Le rallye se déroulera du 29 Octobre au 15 novembre 2021 et comprendra 11 étapes au travers de l'Afrique du Sud et de la Namibie avec des activités touristiques, une étape finale sans les voitures anciennes aux Chutes Victoria et une découverte du lac Kariba en option (du 14 novembre au 17 novembre 2021) L'itinéraire prévu, les hôtels et les prestations qui sont reprises en annexe font partie intégrante des conditions générales.

L'Organisateur peut apporter toute modification au programme comme: changer le tracé du rallye, un hôtel, un vol, une activité ou autre prestation s'il en est forcé par un événement imprévu ou pour améliorer l'évènement. Dans ce cas, il veillera à le remplacer par une prestation qui se rapprochera le plus possible de la qualité initiale, sans supplément de prix, ni de réduction.

#### 3. Véhicules admis

Sont admissibles les voitures conformes à la législation routière internationale de plus de 30 ans d'âge. Les voitures admises seront choisies par le Comité d'admission qui restera seul juge pour accepter ou refuser les candidatures, sans avoir à en justifier les raisons. Les participants sont censés (faire) préparer techniquement leur voiture pour cette épreuve.

#### 4. Inscriptions des participants

Les participants seront admis uniquement sur invitation. Le nombre maximum d'équipages admis au départ est limité à 20.

A la clôture définitive des engagements et au plus tard le 1 mai 2021, l'organisation adressera sans délai une confirmation définitive d'engagement aux participants sélectionnés. Il sera établi - éventuellement - une liste d'attente pour les candidats non retenus. Ceux-ci pourront bénéficier du désistement d'un ou plusieurs participants sélectionnés et en seront alors avisés le plus rapidement possible.

L'organisation se réserve le droit :

- de prolonger la date de clôture des engagements ;
- de diminuer ou d'augmenter ultérieurement le nombre de véhicules admis ;
- de refuser toute demande d'inscription sans avoir à en donner les raisons.

Les demandes d'engagement seront accompagnées :

- de l'original du bulletin d'engagement dûment rempli et signé, la signature dudit document attestant de l'acceptation du présent règlement ;
- du montant de l'engagement correspondant à la date de son expédition.
- de l'engagement, par la signature du présent, de fournir pour le 1 aout 2021 au plus tard:
  - la copie de la carte grise du véhicule ;
  - la copie de l'attestation d'assurance RC en Namibie et en RSA;
  - la copie du carnet de passage (voir article 5.5.) ;

Elles devront être adressées à l'Organisateur :

- par mail : contact@spaclassiccarclub.com
- par courrier : S3C Guy Libens, Wavreumont, n°7 à 4970 Stavelot Belgique

## 5. Droits d'inscription - Transport - Assurances

### 5.1. Droits d'inscription

Le prix de l'inscription au rallye «Cape Town to Namibia Classic 2021 » est de EUR 32.000.- (Base 1 EURO = 19,7 ZAR). Il comprend les prestations suivantes pour une voiture et un équipage de deux personnes :

- Le vol Europe - Capetown, Victoria Falls - Europe pour 2 personnes en classe Economy sur des vols choisis par l'organisateur (voir article 5.4 du présent règlement).
- Ce vol est valorisé à EUR 1.200.- par personne. L'organisateur et son agence de voyages porteront tous leurs efforts pour rester dans ces limites mais toute augmentation de plus de 10% de cette valorisation sera portée au compte du participant. Ce dernier garde la possibilité de traiter avec toute autre agence de voyages. Dans ce cas, son compte auprès de S3C sera crédité de la somme de EUR 1.200 par personne.
- Le vol Walvis Bay - Victoria Falls pour 2 personnes,
- Le transport d'une voiture en container Anvers-Cape Town / Walvis Bay-Anvers
- 16 nuits en chambre double ou twin avec petits-déjeuners
- la restauration quotidienne midi et soir, boissons prises à table comprises
- la participations aux divers cocktails repris dans le descriptif
- les excursions, vols en hélicoptère, vol en montgolfière, bateau d'observation des baleines et safaris repris dans le descriptif,
- le convoyage des bagages identifiés et quantifiés entre les hôtels. Lorsque le convoyage est demandé par l'équipage, les bagages doivent, sous la responsabilité de celui-ci, être rassemblés, dans chaque hôtel, au lieu indiqué par l'organisation, et dans les délais prescrits,
- le road-book détaillé, les plaques de rallye et les n° de voiture,
- l'assistance de sécurité 24h/24h comprenant plusieurs véhicules avec équipage professionnel,
- la présence, au minimum, d'un véhicule d'assistance rapide avec mécanicien sur l'itinéraire,
- un plateau pour le transport d'un véhicule en panne soit vers la fin de l'étape soit vers le port le plus proche
- Une carte GSM prépayée complétée par les numéros des services médicaux, techniques et sécurité de l'organisation
- La liste détaillée des prestations jointe au présent fait partie de ce règlement
- un système de localisation des voitures.

Le prix de l'inscription à l'option « Découverte du lac Kariba » est de EUR 7.000.- (Base 1 EURO = 19,7 ZAR). Il comprend les prestations décrites dans l'annexe B au présent règlement pour un équipage de deux personnes.

Ces prix sont variables en fonction des cours de change. Toute modification de change, en plus ou en moins avec un minimum de 3 % sera répercutée sur le prix de l'inscription. (référence: <http://www.xe.com/fr>). Ne seront toutefois pas soumis à variation les frais libellés en euros, tels que les frais de transport.

La demande d'inscription sera validée par la réception d'un acompte de 25 % à verser au compte de l'Organisateur qui sera spécifié par email.

Le solde sera payable:

- une seconde tranche de 25 % au plus tard le 1er mai 2021
- le solde au plus tard le 1 Aout 2021.

Par ailleurs, les demandes par les participants de suppression de différentes prestations ou services ne sont pas admises, et ne sauraient en aucun cas justifier une diminution du tarif proposé.

### 5.2. Conditions d'annulation.

Les acomptes ou les droits d'inscription seront entièrement remboursés :

- aux candidats dont l'engagement aurait été refusé.
- au cas où l'épreuve n'aurait pas lieu pour toute autre raison que les cas de force majeure.

L'annulation de l'engagement émanant d'un participant pour quelque motif que ce soit, dûment notifié à l'organisateur par lettre recommandée, entraîne le versement des frais variables suivants :

- jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021 : 50 % du montant total des droits d'inscription ;
- après le 1<sup>er</sup> juin 2021 : l'intégralité de droits d'inscription.

Après le 1<sup>er</sup> juin 2021, un changement d'équipage sera possible après accord du Comité d'admission. Tout supplément consécutif à ce changement sera à charge du participant.

### 5.3. Transport du véhicule et assurance du véhicule durant le transport

Les voitures seront transportées depuis le port d'Anvers en containers scellés (2 voitures par container de 40 pieds) jusqu'au dépôt privé mis à disposition à Cape Town par l'Organisateur. Une très grande longueur de véhicule qui nécessiterait un container de 40 pieds pour le transport d'une voiture pourrait amener un surcoût à charge du candidat.

Les batteries devront être déconnectées et le réservoir vidé.

Le transport sera effectué par une société spécialisée dans ce type de convoyage. Les propriétaires des voitures peuvent prévoir une fiche dans la voiture avec les instructions de démarrage de la voiture. Le participant est tenu de mettre dans la voiture la liste (en deux exemplaires) des pièces de rechange, outillage et autres biens stockés dans la voiture.

Le transport des véhicules doivent être assurés directement par chaque participant en fonction de leur valeur.

Si nécessaire, l'organisateur pourra présenter aux participants une proposition de couverture émanant d'un bureau d'assurances spécialisé. Celle-ci couvrirait les risques de RC de dégâts « omnium » et de transport par le canal de l'asbl.

Les dates définitives de chargement et de déchargement seront précisées pour le 1<sup>er</sup> aout 2021 au plus tard.

Le transport aller-retour par voiture comprend :

- la réception du véhicule
- les opérations de chargement et de déchargement dans le container (présence possible du propriétaire)

- le transport aller-retour
- les frais de convoyage, de transit, de douane, de port, de gardiennage jusqu'à l'hôtel à Cape Town.

#### **5.4. Transport des participants - Modifications des tickets**

##### *Vols Europe-Cape Town et Victoria Falls-Europe*

Le prix de l'inscription comprend les vols Europe - Cape Town le 29 octobre 2021 et Victoria Falls - Europe le 14 novembre 2021 pour 2 personnes en classe Economy sur des vols KLM, Air France dans les limites de disponibilités ou, au choix de l'organisateur, sur tout vol effectué par une compagnie de même réputation qui est seule responsable de cette prestation, dans les limites de ses conditions générales disponibles auprès de la compagnie. (pour option Kariba: 29 octobre 2021 et 17 novembre 2021)

Ces billets seront émis par l'agence DEGEN (adresse).

Les vols directs seront préférés dans les limites des places disponibles et des tarifs pratiqués.

A la date de l'inscription officiel confirmée par la réception de l'acompte du participant, si les meilleures conditions tarifaires trouvées par l'organisateur dépassent le prix de EUR 1.200.- AR P/P, soit,

- le participant accepte qu'il lui soit facturé,
- le participant se chargera lui-même de l'achat de ces tickets d'avion.

##### *Modifications*

Si le participant souhaite une modification d'un de ces vols (date, classe de confort, origine, transit, arrivée etc...) il devra en faire la demande directement auprès de l'agence DEGEN (agence de l'organisateur) ou de sa propre agence de voyages. Le participant devra en prévenir l'organisateur aussitôt.

En conséquence de ce choix, la facturation de ces vols sera faite directement par l'agence au participant et le compte du participant chez l'organisateur (S3C) sera crédité de la valeur des vols à la date de son inscription avec un maximum de EUR 1.200.- par passager.

L'organisateur ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant du refus d'embarquement du participant par la compagnie pour quelque raison que ce soit.

Les navettes « aéroport-hôtel » sont incluses dans les prestations générales.

#### **5.5. Formalités douanières et de police**

Pour la douane, le participant devra demander un carnet de passages, ainsi il ne devrait pas payer de taxes d'importation provisoire ni de dépôt de garantie de réexportation aux douanes en RSA et Namibie. L'organisateur est prêt à vous aider pour ces formalités.

Pour la Belgique vous pouvez contacter la personne suivante pour ce carnet :

Laurence Janssens  
Royal Automobile Club of Belgium  
Aarlenstraat 53/3  
B-1040 Brussel  
Belgium  
Tel. (+32) 2 287.09.58  
Fax (+32) 2 230.75.84

Pour les autres pays vous pouvez contacter l'organisateur qui vous donnera son assistance.

Les formalités d'entrée en Afrique du Sud seront effectuées au nom du propriétaire par la société de transport avec l'appui logistique de l'organisateur à Cape Town et à Walvis Bay.

Le propriétaire est responsable de la conformité technique et administrative de son véhicule.

Les participants devront être en possession d'un passeport en cours de validité (voir ambassade ou consulat du participant) et devront obtenir à leur frais les éventuels visas.

#### **5.6. Assurances**

Le rallye « Cape Town to Namibia Classic » est une manifestation ayant pour but de rassembler des véhicules anciens. Ce n'est pas une course de vitesse.

**L'attention des participants est spécifiquement attirée sur le fait qu'ils devront vérifier auprès de leur compagnie d'assurance si leur police garantit la prise en charge de dommages aux tiers, aux biens et aux véhicules, à l'occasion de la participation à une manifestation comme ce rallye, et le cas échéant solliciter tout avenant à cet effet.**

Les propriétaires des véhicules participant à cette manifestation font leur affaire de leurs assurances personnelles. L'attestation de cette assurance personnelle en cas de dommages corporels, d'incapacité, de décès ou de rapatriement devra être fournie au moment des vérifications administratives, faute de quoi le départ de l'épreuve sera refusé.

**Ils déclarent décharger les organisateurs de toute responsabilité découlant de l'usage de leur voiture, pour tout dommage corporel ou matériel que ce soit vis-à-vis d'eux-mêmes ou de leur coéquipier(e).** Une décharge de responsabilité sera signée par le participant et le propriétaire du véhicule sur un document spécifique lors des vérifications administratives.

En cas d'accident le participant devra en faire la déclaration par écrit au plus tard dans les 24 heures auprès de l'organisateur.

#### **5.7. Responsabilités de l'Organisateur**

L'organisateur rappelle aux participants qu'il ne peut en aucun cas être tenu responsable de quelque dommage et/ou de toutes les conséquences (matérielles, pénales) que ce soit, infligés à leurs voitures ou à eux-mêmes et qui découlent d'incidents, de vols, d'accidents, d'émeutes, de manifestations, de cataclysmes, d'actes de vandalisme ou de catastrophes naturelles survenant au cours du déroulement de l'épreuve, qu'ils devront par conséquence supporter eux-mêmes. Les participants renoncent à cet effet à tout recours contre l'organisateur.

L'organisateur décline également toute responsabilité quant aux conséquences des infractions aux lois, règlements et arrêtés du pays, commises par les participants et leurs accompagnants qui devront être exclusivement supportées par ceux qui les auront commises.

L'organisateur ne reprend aucune des responsabilités qui incombent aux transporteurs tant des véhicules que des participants, agissant simplement en assistance au « Participant » pour faciliter sa participation au rallye qui ne démarre qu'à Cape Town.

De même, l'organisateur ne prend aucune responsabilité pour les prestations de service exécutées par les sous-traitants (hôtel, restaurant, etc.). L'organisateur assiste le participant contre toute demande de dédommagement qu'il pourrait formuler vis-à-vis de ces sous-traitants. Au besoin, l'organisateur cédera ses droits et obligations à leur rencontre.

## 6. Equipages

Le départ ne sera autorisé qu'aux équipages invités et retenus exclusivement composés de deux (2) personnes titulaires d'un permis de conduire. Tous les membres de l'équipage pourront conduire au cours de l'épreuve. L'attention est particulièrement attirée sur le fait que les polices d'assurances devront autoriser le co-équipier à conduire le véhicule.

## 7. Etat des véhicules et vérification

Tout équipage devra se présenter au complet aux vérifications administratives qui se dérouleront, conformément à l'horaire de convocation qui lui aura été communiqué.

Lors de ces vérifications administratives chaque équipage devra présenter :

- la carte grise du véhicule ;
- l'attestation d'assurance de son véhicule ;
- le(s) permis de conduire en cours de validité et valable pour l'Afrique du Sud (permis international) ;
- le document signé des deux équipiers de décharge de responsabilité.

L'Organisateur vérifiera :

- la conformité du véhicule avec la fiche d'engagement ;
- son état général ;
- la présence des éléments de sécurité essentiels incluant extincteur, triangle de sécurité et bombe anti-crevaisin, trousse médicale de premiers soins.

L'Organisateur pourra refuser le départ à tout véhicule non conforme aux règles de sécurité.

## 8. Assistance technique

Une assistance technique sera mise à la disposition des participants notamment à l'arrivée de chaque étape. Elle est prévue uniquement pour effectuer de petites réparations sur les voitures défectueuses.

Toute intervention ne pourra se faire qu'avec les pièces et le cas échéant les produits spécifiques fournis par les participants.

Malgré la compétence et les qualités professionnelles des mécaniciens chargés de cette assistance, les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables ni garantir la possibilité, ou le résultat de leurs interventions. Tous dépannages, remorquages, transports, réparations effectués par les participants hors moyens de l'organisation seront à leur charge.

## 9. Droit d'image

Par leur inscription, les participants autorisent l'organisateur à utiliser toute photo ou film sur lesquels apparaîtraient les participants pour la présentation de tout événement de S3C, ainsi que de diffuser la liste des participants et leur voiture.

## 10. Réclamations

Le rallye « Namibie/RSA 2021 » est une manifestation de voitures de collection et de prestige avant tout placée sous le signe de la convivialité, de la décontraction et du plaisir.

Par le fait de s'engager dans cette épreuve, chaque membre de l'équipage accepte d'adhérer au présent règlement et de se conformer aux décisions des organisateurs et/ou du Comité de Course.

Les décisions du Comité de Course ne sont pas sujettes à appel.

## 11. Litiges

Les litiges concernant l'interprétation ou l'exécution du présent règlement sont de la compétence des Tribunaux de Liège.

Le droit applicable est le droit belge.

## 12. Adhésion association

La participation à un événement S3C entraîne l'adhésion à l'association pour les participants. Une carte de membre ainsi qu'un numéro vous seront remis. Cette adhésion donne droit d'inscription aux événements S3C.

## B. LISTE DES PRESTATIONS ET ACTIVITÉS

- 29/10/21 : Vol Europe - Cape Town Economy,
- 29/10/21 : Arrivée CPT, transfert jusqu'au Cellars Hohenort
- Cocktail dinatoire d'accueil, Nuit,
- 30/10/21 : Petit déjeuner. Activités au choix (Hélicoptère, Table Mountain, Waterfront etc...) Déjeuner à Waterfront. Dîner à l'hôtel et nuit,
- 31/10/21 : E1 Déjeuner à Kalk Bay. Dîner et nuit à Hermanus au The Marine Hôtel,
- 1/11/21 : E2 Visite du Motor Museum et déjeuner chez « Protégé » à Franschoek, observation des baleines en bateau, dîner et nuit au The Marine Hôtel,
- 2/11/21 : E3 Déjeuner sur la N62 à Berrydale Dîner et nuit au Milner Hotel de Matjiesfontein,
- 3/11/21 : E4 Dîner et nuit à Tulbagh Hotel,
- 4/11/21 : E5 Déjeuner dans le désert, dîner, activités et nuit à The Bushman Kloof Reserve R&C
- 5/11/21 : Repos, activités, repas et nuit au même hôtel,
- 6/11/21 : E6 Départ tardif après activités vers Springbok Inn, dîner et nuit,
- 7/11/21 : E7 Déjeuner à Vioolsdrift (frontière), activités et découverte du Fish River Canyon, dîner et nuit au Fish River Canyon Gondwana,
- 8/11/21 : E8 Déjeuner à déterminer, dîner et nuit à Helmering,
- 9/11/21 : E9 Activités, dîner et nuit au &Beyond Sossusvlei Desert,
- 10/11/21 : Safari, Montgolfière, Dead Valley (Dune 45) au lever du jour. Déjeuner, dîner et nuit au &Beyond,
- 11/11/21 : E10 Dîner, nuit au Stands à Swakopmund,

- 12/11/21 : E11 Déjeuner puis départ en voiture pour Walvis Bay, Dépôt des voitures, vol pour Victoria Falls, diner et nuit au Matetsi Lodge,
- 13/11/21 : Safari au lever et au coucher du soleil, petit déjeuner, survol des chutes en hélicoptère, visites du site des Falls,
- Repas de clôture et fête de fin du rallye,
- 14/11/21 : Petit déjeuner, transfert aéroport, vol pour JNB et connexion pour le retour en Europe en Economy Class,

L'option « Découverte du Lac Kariba » comprend:

- 14/11/21 : Petit déjeuner, transfert aéroport, vol pour Kariba, transfert de l'aéroport vers le port de Kariba, embarquement sur les bateaux, croisière jusqu'au 17/11/21 à 9h,
- 17/11/21 : Transfert aéroport de Kariba et vol vers Victoria Falls et connexion vers le vol de retour en Europe.

Les repas matin, midi et soir (boissons pendant les repas incluses) sont compris dans les prestations. Pratiquement tous les lodges et hôtels proposent des traitements de Spa qui eux ne sont pas inclus, de même que les activités personnelles comme les sauts en élastique à Victoria Falls et les consommations privées de bar et mini bar.

#### **C. LISTE DU MATERIEL ET DE L'ASSISTANCE FOURNIS PAR L'ORGANISATEUR**

- Un porte document qui comprend un roadbook (technique et touristique).
- Une bâche étanche de couverture pour protéger les voitures en cas de parking non couvert et pendant le transport en container.
- 2 déshumidificateurs pour le transport en container.
- Un assistance « confort » comprenant un véhicule destiné au transport des bagages entre les hôtels.
- Une assistance technique comprenant deux véhicules techniques, un plateau et deux mécaniciens.
- Une assistance de sécurité comprenant 2 agents.
- Une assistance médicale.
- Un staff de minimum 4 personnes disposant de 2 véhicules.

Signé pour accord,

Le participant,

Pilot

Co-Pilote:

Nom:

Nom